

se trouve au-dessus de la papeterie des Jésuites, dans le fond, entre le Baumbusch et la montagne St Hilaire, (donc le Papierberg actuel). Cette propriété-papeterie des RR, PP. Jésuites portait le nom de Ste Marguerite. Ces derniers ayant sollicité l'autorisation d'y établir un moulin à papier, la permission leur fut accordée par lettre-patente du 20 mars 1711. —

.....

Après 1711, il existait donc deux moulins à papier proches l'un de l'autre au dit Muhlenbach. — Ce qui justifie amplement la transformation, dans le langage populaire, de la dénomination de Montagne St Hilaire en Papierberg, surtout quand on se rend compte de la technique primitive de la fabrication du papier à la cuve et à la forme fixe, et du mode de séchage de la feuille de papier filigranée. — Il semble de même que la descente du Limpertsberg (anciennement Mont St Lambert), du haut où se trouve le pensionnat St Joseph au bas près de la Fayencerie, tire son nom populaire de Rodenberg des fontaines de Rodenborn dont mention ci-dessus. La même remarque s'applique pour la dénomination d'alors du ruisseau dit « Rote » ci-dessus.

En langage celtique le mot gué, c'est-à-dire le passage d'un ruisseau ou d'un cours d'eau s'appelait « Ritum », d'où serait issu le mot « Rhod » en gallois ; on peut alors très bien admettre que des localités comme Roodt s/Syr ou Roth s/Our tirent leur dénomination de ce fait. — Le gué (Rhod) peut même avoir donné son nom au cours d'eau, au ruisseau lui-même. — Il y a même une coïncidence remarquable à ce sujet dans la dénomination d'une ferme-château située également en bordure de ce même Baumbusch et appelée « Rodenhof » probablement parce qu'elle voisine avec des sources et ruisseaux alimentant une série d'étangs. — Mais laissons aux érudits en étymologie la solution de ce genre de questions et retournons à l'histoire de notre moulin à papier.

Il est intéressant de relever que ce Pierre Garnier, dont mention ci-dessus, et son associé Jean Le francq, ayant obtenu administrativement certaines facilités d'exploitation, comme usage de chemins, retenue d'eau, usagers riverains, etc. — « devront de ce chef payer annuellement pour reconnaissance, entre les mains du sieur Baumaître, (nom générique du percepteur) le jour des trois Roys, six chapons évalués à quinze sols chacun, monnaie de France, dont le premier paiement eschera le jour des trois Roys, sixième janvier de l'année mil six cent quatre vingt douze (1692) pour assurance de laquelle rente ledit moulin, appartenant et dépendances d'iceluy seront et demeureront affectées et hypothéquées, etc. » — L'association Garnier - Le francq paraît ne pas avoir été de longue durée. En effet, à la date du 19 mai 1692 le sieur Le francq, commissaire des vivres à Luxembourg, propriétaire dudit moulin à papier, fait une convention avec les Jésuites propriétaires dans le voisinage du moulin, tant en son nom qu'au nom de son associé le sieur Joseph la Voile, entrepreneur, etc. etc. —

En 1733 ce moulin appartenait aux enfants mineurs délaissés par feu François Chenuaux et Marie Eleonore de Marneau, conjoints.